



Haro, on entend striduler le grillon !



Leila el-Wakil
Professeur d'histoire
de l'architecture

Il était une fois un été brûlant sur la route de Chêne à Genève. Le soleil dardait le sol de ses rayons implacables et les dos se voûtaient, tandis que la sueur perlait sur les fronts des jeunes et des aînés. Quittant la touffeur du bitume aigre et réverbérant de la route de Chêne, le groupe s'enfonçait une fois encore dans la profondeur de la forêt des Allières. Les vieux ombrages cajo- laient les échine harassées, endo- lories par les brûlures de l'astre solaire. Chaque pas menait au coeur magique et frais d'une à peine croyable forêt urbaine tota- lement méconnue du grand public,

un havre de paix, d'humus couvert de mousses, de feuilles et d'épines, habité de senteurs herbeuses, de chants d'oiseaux et de stridule- ments de grillons. Des écureuils s'enhardissaient d'une branche à l'autre des arbres centenaires. Un à un, ils étaient tous passés de l'autre côté du miroir, au Pays de la Maison de pain d'épices et de la sorcière; Hänsel et Gretel allaient leur apparaître pour sûr ... et Alice et le Lapin frénétique qui regarde l'heure... et pourquoi pas aussi cette héroïne enjuponnée de rose sur son escarpolette?

De mauvais génies s'apprêtaient à détruire ce paradis sur terre. Les explorateurs de cet urbex particu- lier savaient la dernière heure arrivée, car après s'en être allés trouver le juge, avoir dépensé forte monnaie et été déboutés, le moment tant redouté et apoca- lyptique s'approchait inéluctable- ment. Ils avaient eu beau plaider que les responsables avaient failli à leur tâche de protéger le patri- moine, la beauté architecturale



© Björn Arvidsson



© Christina Weisner

et sa rareté, ce qui était absolu- ment vrai, une cour de justice au cerveau absolument bien lavé et essoré dans la grande lessiveuse de l'incourtournable densification leur avait rétorqué, comme durant les Trente Glorieuses et sans trembler, que la pesée d'intérêt penchait en faveur de l'absolue nécessité de logements en zone de dévelop- pement. Les responsables, qui, au sens de la loi, ont la haute surveil- lance sur notre patrimoine, avaient été blanchis de toute accusation. Le fléau de la balance, c'était cer- tain avait un penchant pour eux, qui ne font que passer et qui pour-

tant décident l'avenir de plusieurs générations.

L'arrêt de mort du paradis des Allières avait été scellé il y a long- temps, en un temps où la préoc- cupation de l'évolution de la terre n'émouvait que des spécialistes qui répétaient en vain, sur tous les tons, dans des conférences académiques que nous courrions à notre perte. Le groupe en voulait particuliè- rement à l'élú cogneur au visage en lame de tronçonneuse et sa bande de coquins, le grand représentant rouge, la députée rose, portant, à la maison comme à la ville, les inté-

rêts de l'urbanisme et les courtisans renifleurs des milieux immobiliers, die Geschwister W., le grand régisseur... et le Commandeur... Car les archers (une poignée d'hommes qui ne sont pas même une fondation) ont beau répéter qu'ils aiment le patrimoine et sauvent la maison Auriol à Chouilly en s'y installant, ils n'en laissent pas moins disparaître la maison primée en 1900 au concours de façades de Lucien Monfort; ce

faisant ils aiment aussi beaucoup l'argent que leur rapportera l'immeuble qui va s'édifier sur la scène de crime des Allières. Eux aussi participent pleinement au désastreux monopoly qui dévalise les habitants catastrophés de tous leurs biens.

Corollairement l'assemblée des députés s'était comme d'habitude prononcée en méconnaissance de cause, sans être allée sur le terrain

qu'elle ne connaissait pas, sans avoir apprécié la beauté essentielle et la valeur inestimable des grands arbres, de la faune, des trésors architecturaux en pleine ville. Endoctrinée par l'alibi du logement, elle avait tourné son pouce vers le bas pour la mise à mort du paradis et pressé majoritairement, au nom de la démocratie et de l'indigence de pensée, sur le bouton vert. Les bénévoles associations de sauve-

garde du patrimoine avaient été prises en traîtres comme à chaque fois. Dans cette guerre déloyale l'abominable PLQ avait été déposé pendant les vacances d'été. Les yeux pour pleurer le méfait accompli au retour! Tandis que les parties adverses se frottaient déjà les mains ... Faut-il encore parler de justice face à ces agissements? L'ensemble du processus est biaisé aux Allières comme ailleurs. ■



A propos d'arbres

Le saviez-vous ?

Le Système d'Information du Territoire à Genève (SITG) est un organisme fondé sur un réseau de partenaires publics ayant pour but de coordonner, centraliser et diffuser les géodonnées relatives au territoire genevois, produites dans le cadre de leurs missions. Aménagement du territoire, foncier, sites naturels d'importance cantonale ou nationale etc. Tout y est y compris sous forme évolutive. Il faut juste se souvenir de l'existence de ces données et en tenir compte dans la planification au niveau cantonal, communal et même au niveau des projets privés.

Plus d'information: <http://ge.ch/sitg/>

Consultez l'Inventaire des arbres

Il existe à Genève une carte permettant d'identifier le patrimoine arboré (situation, espèces). Les forêts mais aussi les arbres isolés sont cartographiés. Assez ardu à trouver via le site SITG, <https://www.etat.ge.ch/geoportail/pro/?mapresources=NATURE>

Beaucoup plus simple depuis le site <https://www.ville-ge.ch/cjb/sipv/arbres.php>

Cette page est gérée conjointement entre les Conservatoire et jardin botaniques (CJB) de la Ville de Genève, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) de l'Etat de Genève et d'autres partenaires. Elle donne de nombreuses informations sur les arbres et sur d'autres sujets «nature», telles que la carte des milieux et la carte interactive des arbres. Elle est régulièrement mise à jour.

Signalez les Arbres remarquables

Il existe aussi un inventaire des arbres remarquables. Que vous soyez ou non propriétaire, vous pouvez contribuer à la préservation des arbres remarquables de notre territoire. <https://ge.ch/tericasaisie/>



© Christina Weisner



Préservons nos arbres pour nos enfants



© Aïda Magic Noël

Christina Meissner, Députée
Membre du comité Pic-Vert
Assprop Genève

Le réchauffement climatique qui se produit à l'échelle de la planète n'épargne pas notre pays. Rien qu'à Genève, notre canton a enregistré ces dernières semaines des températures très élevées et un nombre croissant d'épisodes caniculaires. Ces fortes chaleurs ont un fort impact sur les habitants du canton, en termes de qualité de vie et de santé (malaise, déshydratation, pollution, etc.).

Le phénomène des îlots de chaleur, avec des températures diurnes et nocturnes sensiblement plus élevées dans les zones urbaines que dans les zones rurales, accentuent ces problèmes. Ses causes sont multiples: conditions météorologiques évidemment, mais aussi contexte géographique, topographie des localités, caractère minéral des villes et densité du bâti contribuent à l'augmentation des températures. La densité de la couverture végétale est elle aussi significative.

Menée conjointement par l'Université de Genève, GE-21, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture du canton de Genève (HEPIA), Plante et Cité suisse et la Ville de Genève, le projet «Nos Arbres¹» traite précisément des rôles joués par les arbres (bien-être, ressourcement, valeur paysagère, ombrage et limitation de la réverbération, etc.) et de l'importance de cette couverture végétale.

Le rapport analyse aussi le patrimoine arborisé genevois, pour identifier ses forces et faiblesses, les menaces et les opportunités pour la gestion future. Actuellement, le territoire genevois compte 1 million d'arbres, soit une surface ombragée d'environ 21% en moyenne, avec des situations très variables selon les lieux. Ce taux est insuffisant pour répondre aux besoins de la collectivité, sur les plans environnemental et sociétal, et devrait donc idéalement être porté à 25% au moins d'ici 2050. A noter que, partout sur la planète, des villes partagent ce constat et agissent en ce sens : Lyon et Barcelone veulent une canopée à 30% en 2050, Boston et Melbourne à 40% ou plus dès 2040.

«Nos Arbres» s'inscrit dans la même logique que la stratégie Biodiversité Genève 2030², dont il partage l'objectif selon lequel le canton devrait abriter en 2030 «un patrimoine arboré de haute valeur pour la biodiversité, grâce à une diversité de taille et d'âge des arbres, à la campagne comme en ville. L'urbanisation prévoit suffisamment de place pour renouveler les grands arbres. Les propriétaires et gestionnaires des espaces arborés sont soutenus dans leurs efforts pour maintenir les arbres remarquables et les sujets âgés». Force est cependant de constater qu'aujourd'hui on en est loin (voir infographie ci-contre). C'est plutôt l'abattage d'arbres qui occupe le terrain et préoccupe la population qui réclame aux autorités d'agir rapidement.

Le bon moment d'agir pour le canton et les communes

Les communes peuvent jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les îlots de chaleur. Vu le temps nécessaire pour que les plantations puissent développer leurs



© calmlookphoto - Fotolia.com

effets (entre 30 et 40 ans), la planification joue un rôle essentiel. Toutes les communes travaillent aujourd'hui, à un stade ou à un autre, à l'adaptation de leur plan directeur communal (PDCOM) respectif. C'est donc le bon moment d'y inclure des mesures pour favoriser les arbres et la végétalisation de leur territoire.

Des plans localisés de quartier dépassés

Cependant, les planifications directrices déjà adoptées vont poser

un problème. Les plans localisés de quartier notamment. Les PLQ prennent des années à se concrétiser sur le terrain. Ceux qui se réalisent aujourd'hui datent de dizaines d'années en arrière, d'une époque où l'urgence climatique et la conscience de l'importance des arbres n'étaient pas prises en compte. Et contrairement aux nouveaux PLQ issus de la révision de la LGZD en 2016, ils ne sont pas «à trous», tout y est inscrit et la marge de manœuvre est inexistante. Sauf à les revoir, nous risquons de subir pendant des années des réalisations

qui ne prendraient pas en compte les enjeux et problèmes actuels.

Réviser les planifications pour préserver les arbres

Il faut que les autorités cantonales, en collaboration avec les communes concernées, acceptent de réexaminer ces planifications et, dans la mesure du possible, de les adapter en conséquence. Par exemple, en diminuant la surface des parkings souterrains; en préservant les arbres âgés ou remarquables ou encore les continuités biologiques naturelles existantes en incluant la nécessité de végétaliser totalement ou partiellement les toitures et/ou les parois des futurs immeubles.

Les PLQ engagent les collectivités. Dès lors qu'un intérêt public supérieur tel que l'urgence climatique et la santé des citoyens les contraindraient à revoir ces planifications, il serait juste qu'un système d'incitation soit instauré pour améliorer

les PLQ sans léser personne et en favorisant la végétalisation et les arbres. La nécessité de (re)végétaliser les endroits à haute densité d'habitations et/ou d'activités ne fait aujourd'hui plus débat.

Ne préférons pas nos enfants et leur qualité de vie, vérifions ce qui a été planifié hier et qui n'est pas encore construit pour l'adapter aux connaissances actuelles, ayons le courage de réviser les planifications qui sont contraires aux objectifs que nous nous sommes fixés en termes de climat et de biodiversité et qui figurent par ailleurs dans le plan directeur cantonal 2030 adopté.

Motions déposées au niveau cantonal et communal

C'est forte de ce constat que j'ai déposé au nom du groupe PDC une motion au Grand Conseil pour inviter notre gouvernement:

- A déterminer au niveau cantonal et/ou communal un pourcentage

de canopée permettant de répondre aux besoins de la collectivité sur les plans environnemental et sociétal;

- A revoir les planifications directrices (p.ex. plans directeurs, plans localisés de quartier) afin de vérifier leur compatibilité avec la préservation du patrimoine arboré, des sujets remarquables et la plantation de nouveaux arbres;
- A améliorer dans la mesure du possible ces planifications afin qu'elles répondent aux objectifs fixés en termes de climat, d'arbres, de biodiversité et de qualité de vie;
- A réfléchir à un mécanisme d'encouragement pour inciter les propriétaires et promoteurs à modifier leurs projets pour répondre aux objectifs précités;
- A promouvoir les démarches de plantation d'arbres chez les particuliers comme dans le cadre de

projets et concours d'aménagement;

- A collaborer activement avec les communes pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus.

Parallèlement, ma collègue de parti Anne Penet, a proposé une motion allant dans le même sens mais s'adressant, elle, aux autorités communales. Espérons que cette action conjointe portera ses fruits et que l'ensemble de la classe politique prendra enfin la mesure de la nécessité de préserver nos arbres pour nos enfants! ■

¹ Projet « Nos-arbres » (Ville de Genève-HEPIA) – Septembre 2018 (http://ge21.ch/application/files/1615/3692/8379/Rapport_final_SPM_20180910_HD.pdf)

² Stratégie Biodiversité Genève 2030 (Etat de Genève) – Février 2018 (<https://www.ge.ch/document/strategie-biodiversite-geneve-2030>)

1334 dossiers d'abattage d'arbres en un an!

Illustration du nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un avis d'abattage d'arbres (requête ou autorisation) au cours des 12 derniers mois, du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

Pour rappel, chaque dossier peut concerner un ou plusieurs arbres (parfois plusieurs dizaines d'arbres). Selon notre estimation sur la base d'un échantillon d'avis publiés début 2019, il y a en moyenne entre 3 et 6 arbres abattus par dossier. Il y a eu 1'334 dossiers ayant fait l'objet d'un avis au cours de cette période. Vous observez facilement la progression!

- 09.2018: 44
- 10.2018: 66
- 11.2018: 69
- 12.2018: 72
- 01.2019: 67
- 02.2019: 113
- 03.2019: 130
- 04.2019: 100
- 05.2019: 144
- 06.2019: 146
- 07.2019: 179
- 08.2019: 204

